



Québec, le 4 juillet 2025

PAR COURRIEL

Bruno Le Héritte

bruno.l@etoiledunord.media

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/25-131

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande faite en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « La Loi »), visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Obtenir l'ensemble des courriels ou des correspondances électroniques échangés entre le 1^{er} août 2024 et aujourd'hui:
 - entre la ministre de l'Enseignement supérieur ou tout représentant du ministère de l'Enseignement supérieur (y compris les sous-ministres, sous-ministres adjoints, directions générales ou directions régionales) et l'administration de tout cégep public du Québec (y compris les directions générales, directions des études, directions administratives ou ressources humaines), ayant pour objet les impacts des compressions budgétaires ou des gels d'embauche sur les opérations des établissements, le personnel salarié (incluant les mises à pied ou la non-remise de contrats) ou les services à la population étudiante (qualité de l'enseignement, services de soutien, infrastructures, etc.)

Vous trouverez ci-annexé les documents recensés pouvant répondre à votre demande.

L'article 1 de la Loi ne porte que sur les documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions.

La présente recherche a permis de retracer des communications entre les cégeps et le Ministère. Certains renseignements ont été caviardés, car ils comportent des renseignements personnels confidentiels, comme les signatures et les numéros de téléphone cellulaire, et ce, en application des articles 53, 54, 56 et 59 de la Loi. De plus, l'accessibilité d'autres renseignements relèvent de la compétence de ces cégeps et collèges.

... 2

En vertu de l'article 48 de la Loi nous vous invitons également à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents de ces organismes, dont vous trouverez les coordonnées à l'adresse suivante :

[Coordonnées des... | Commission d'accès à l'information du Québec](#)

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/SD/mc

p. j. 70

De : [François Leclerc](#)
À : [Sébastien Bédard](#)
Objet : TR: QUESTIONS : Règles de financement pondéré - Contingentement - MED
Date : 30 mai 2025 11:45:49
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)



De : François Leclerc
Envoyé : 29 mai 2025 16:19
À : Brabant Steve <Steve.Brabant@cegepoutaouais.qc.ca>
Cc : Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: QUESTIONS : Règles de financement pondéré - Contingentement - MED

Bonjour Steve,

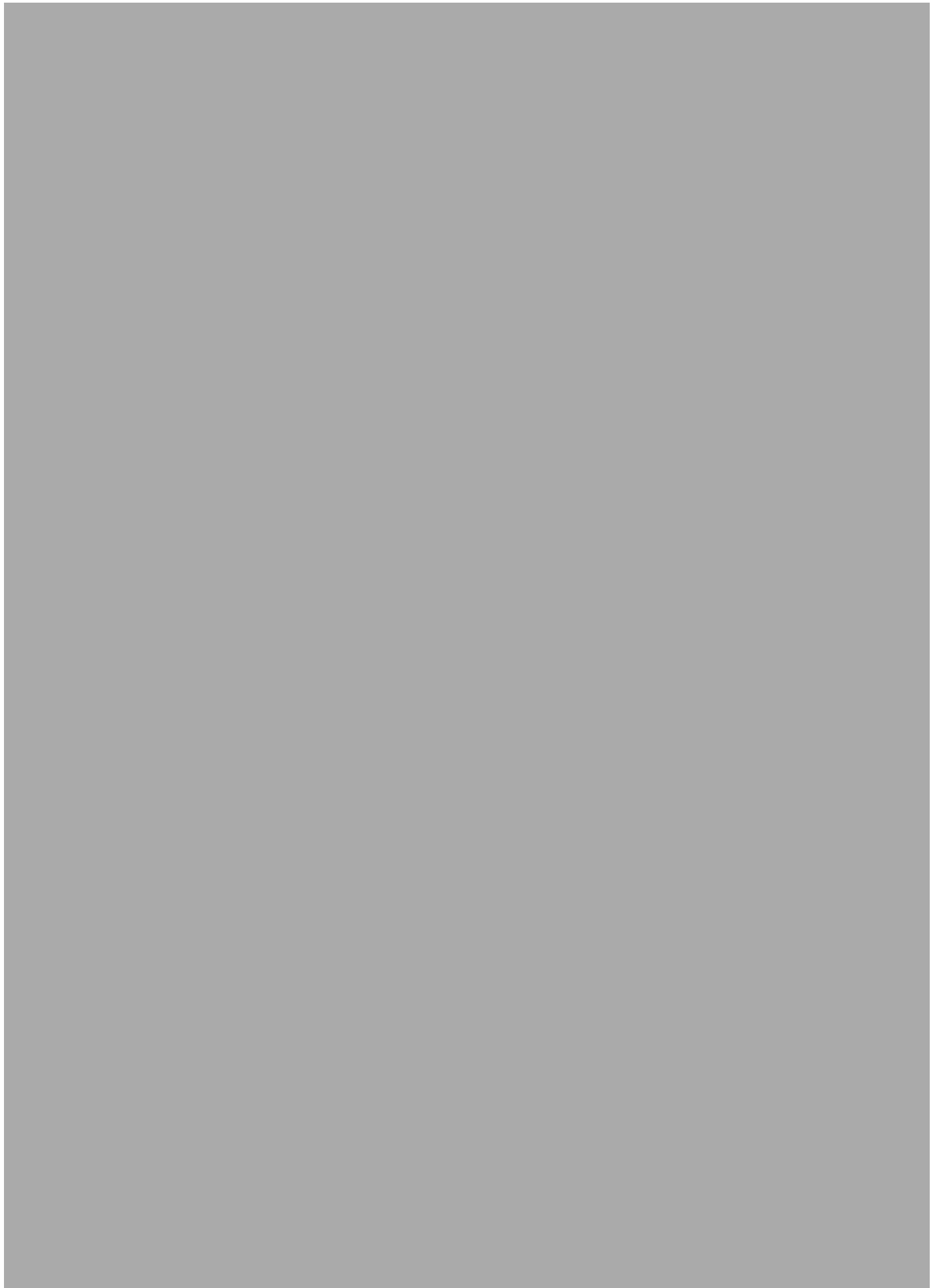
Nous te revenons dès que possible.

François

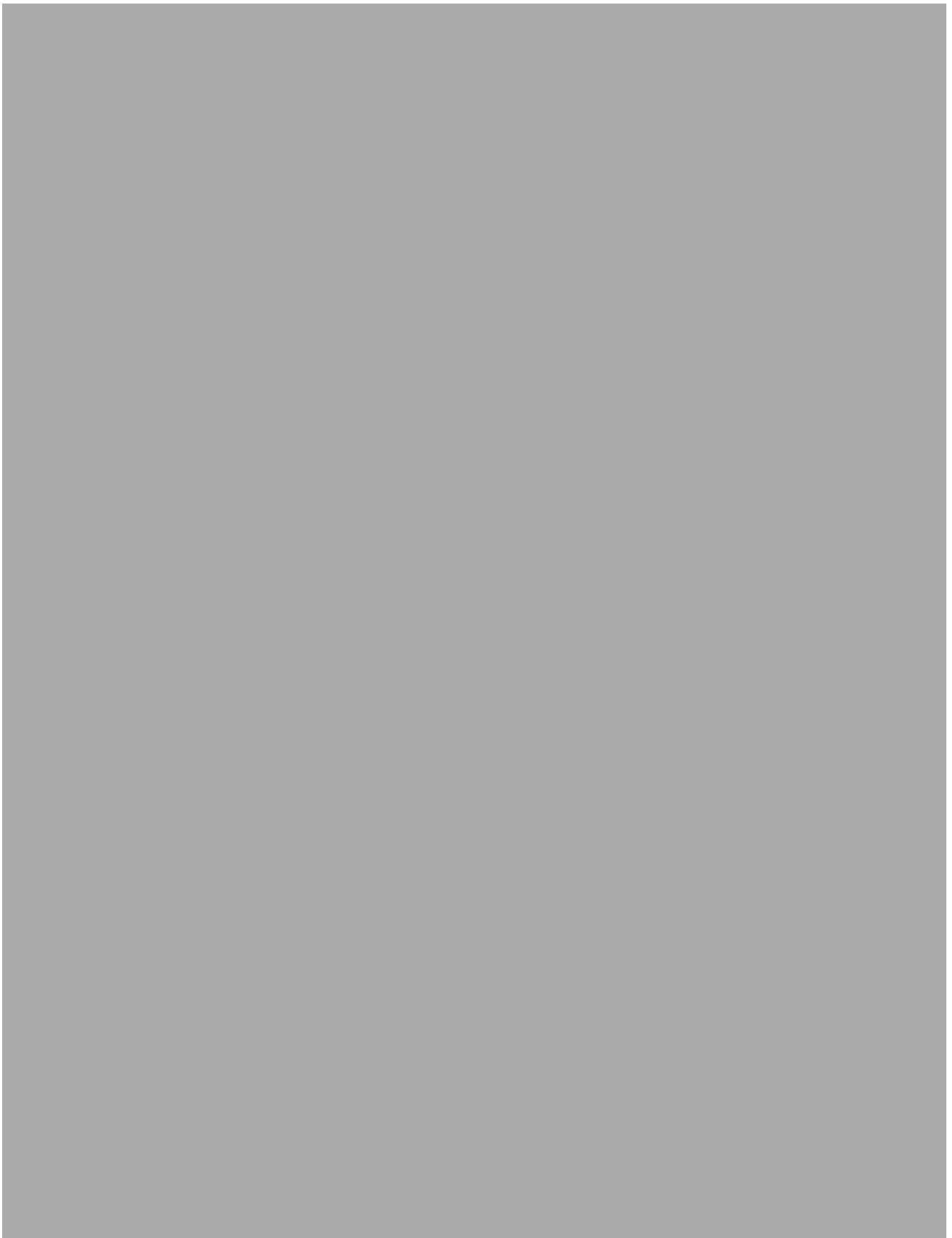
François Leclerc
Sous-ministre adjoint au financement,
au budget et aux infrastructures
Ministère de l'Enseignement supérieur
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-2300
francois.leclerc@mes.gouv.qc.ca

De : Brabant Steve <Steve.Brabant@cegepoutaouais.qc.ca>
Envoyé : 26 mai 2025 10:41
À : François Leclerc <Francois.Leclerc@mes.gouv.qc.ca>; Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Étienne Paré <Etienne.Pare@mes.gouv.qc.ca>; Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>; Courville Patrick <Patrick.Courville@cegepoutaouais.qc.ca>; Péliou Anouk <Anouk.Pelissou@cegepoutaouais.qc.ca>; Nepveu Marie-Nadine <Marie-Nadine.Nepveu@cegepoutaouais.qc.ca>; Kevin Chaput <Kevin.Chaput@fedeccegeps.qc.ca>; Marie Montpetit <Marie.Montpetit@fedeccegeps.qc.ca>; Nadine LE GAL <nlegal@cstj.qc.ca>
Objet : QUESTIONS : Règles de financement pondéré - Contingentement - MED









Steve Brabant, MPA

Directeur général
Cégep de l'Outaouais
Gatineau (Québec) J8Y 6M4
Téléphone : 819 770-4012 poste 2517

Président

Table Éducation Outaouais (TÉO)



Direction générale



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishnabe présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Miigwech

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ – La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

RAPPORT ANNUEL 2023-2024 – [Rapport-annuel-du-Cegep-de-lOutaouais_2023-2024_version-grand-public-web.pdf](#)

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: Christian Lavoie
Envoyé: 29 octobre 2024 11:04
À: 'yarseneau@cepegjim.ca'; 'dg@csfoy.ca'; 'dir.generale@cegeptr.qc.ca'; 'dirgen@crosemont.qc.ca'; 'ppoirier@cepeggarneau.ca'; 'nathalie.giguere@clarendeau.qc.ca'; 'dg@cmontmorency.qc.ca'; 'teresa.berghello@johnabbott.qc.ca'; 'dg@cgodin.qc.ca'; 'jfleveille@cshawi.ca'; 'pierre.leblanc@cegedrummond.ca'; 'nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca'; 'dir.generale@cegepmontpetit.ca'; 'dpilon@cmaisonneuve.qc.ca'; 'steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca'; 'dg@collegealma.ca'; 'fcbrien@cegepsth.qc.ca'; 'Philippe.Nasr@clg.qc.ca'; 'dgvalleyfield@colval.qc.ca'; 'cbouchard@cegepba.qc.ca'; 'louis.gendron@cegepmv.ca'; 'dg@cegep-rimouski.qc.ca'; 'direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca'; 'pascale.sirard@bdeb.qc.ca'; 'isabelle.cloutier@cegeprdl.ca'; 'dg@cegepvicto.ca'; 'sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca'; 'chantal.arbour@cegeplimoilou.ca'; 'mcormier@cegepsl.qc.ca'; 'nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca'; 'lpeldjak@cegep-heritage.qc.ca'; 'sylvain.blais@cegepat.qc.ca'; 'sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca'; 'dg@cegepbc.ca'; 'david.beaudin@cegepsi.ca'; 'dg@crcmail.net'; 'direction.generale@cegepgranby.qc.ca'; 'guy.patterson@cegeplevis.ca'; 'demersmartin@cgmatane.qc.ca'; 'direction.generale@cchic.ca'; 'dgauvin@dawsoncollege.qc.ca'; 'dg@vaniercollege.qc.ca'; 'direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca'; 'sprescott@cegepstfe.ca'; 'diane.dumas@cegepst.qc.ca'; 'mboisclair@cvm.qc.ca'; 'rrousseau@cegepthetford.ca'; 'nlegal@cstj.qc.ca'
Cc: 'Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca'; 'Havard, Alexandre'; 'Laurier, Judith'; Christian Lavoie
Objet: Gel de recrutement et cible 2024-2025 des heures rémunérées

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

En suivi de la lettre du 25 octobre dernier de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, concernant le gel de recrutement pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, le Ministère procède actuellement à des validations auprès du Conseil du trésor.

À cet effet, nous vous transmettrons prochainement une communication pour vous indiquer la procédure à suivre pour faire vos demandes de dérogation, ainsi que des précisions sur la portée du gel annoncé. Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, nous savons que vous continuez à faire le maximum pour soutenir votre clientèle étudiante, bien que certains services puissent être sous pression ou nécessiter une vigilance accrue.

Nous comprenons également que cette annonce du gel aura certainement un impact sur la demande faite par Monsieur Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales, lors de la rencontre du CDG du jeudi 24 octobre dernier. Merci de documenter les différents éléments qui pourraient mener à dépasser le nombre d'heures alloué, tout en tenant compte des nouvelles exigences. Un formulaire vous sera bientôt transmis pour soumettre vos demandes de rehaussement.

Nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, merci de vous adresser à drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

Christian Lavoie (il) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Québec, le 25 octobre 2024

À l'attention des directions générales des cégeps

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

La présente fait suite à la décision rendue par le Conseil du trésor le 22 octobre dernier concernant l'application de mesures de contrôle des dépenses, notamment un gel de recrutement.

Ainsi, à compter du 1^{er} novembre 2024, votre cégep devra appliquer un gel de recrutement pour les emplois réguliers et occasionnels (ou l'équivalent) pour le personnel administratif des cégeps ne donnant pas de services directs aux étudiants.

L'embauche d'un effectif pour une période indéterminée et l'embauche d'un effectif pour une durée déterminée, ou la prolongation ou le renouvellement d'une durée d'emploi déjà déterminée devra faire l'objet d'une autorisation préalable du secrétaire du Conseil du trésor. Des instructions suivront prochainement pour vous indiquer la procédure à suivre pour la transmission de demandes de dérogation.

Ces présentes mesures excluent l'embauche de stagiaires et d'étudiants ainsi que les employés saisonniers ou cycliques bénéficiant d'un droit de rappel. De plus, elles ne concernent pas tout mouvement de personnel au sein de l'organisme (affectation et promotion).

Par ailleurs, le Ministère vous rappelle que votre établissement doit respecter la cible des heures rémunérées allouée pour l'année financière 2024-2025.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect de la politique budgétaire du gouvernement.

... 2

Pour toute question à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations, à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Paule De Blois, ASC

c. c. : M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale, Fédération des cégeps

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 13 novembre 2024 14:23
À: Direction générale du Cégep de Jonquière
Objet: RE: Questions de précisions sur le gel de recrutement

Monsieur le Directeur général,

A la suite de votre précision concernant la question 2 de votre demande, veuillez noter qu'il s'agit d'une affection au sein de votre établissement donc elle est permise.

Nous demeurons disponibles si vous avez d'autres questions à cet effet.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction générale du Cégep de Jonquière
Envoyé : 13 novembre 2024 10:36
À : DRTRC
Objet : RE: Questions de précisions sur le gel de recrutement

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de directiongenerale@cegepjonquiere.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Stéphanie Blackburn
Secrétaire de direction
Direction générale
418 547-2191, 6230



CONFIDENTIALITÉ : Le présent courriel (y compris ses pièces jointes, s'il y a lieu) est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer ce message.

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 novembre 2024 14:31

À : Direction générale du Cégep de Jonquière <directiongenerale@cegepjonquiere.ca>

Cc : Sylvain Gaudreault <SylvainGaudreault@cegepjonquiere.ca>

Objet : RE: Questions de précisions sur le gel de recrutement



Monsieur le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande, veuillez noter ci-dessous la réponse à vos questions :

1. Oui, il s'agit d'une promotion et elle est permise si c'est à l'interne de votre collège. En revanche, si la personne nommée provient d'un autre établissement, vous devez nous adresser une demande d'exemption;
2. Nous aimerions savoir si c'est un prêt de service pour occuper un poste professionnel temporaire offrant un service direct aux étudiants étant donné que [REDACTED] ?
3. Oui en effet, il s'agit d'une promotion et elle est permise;
4. Le SCT ne nous a rien communiqué à cet effet à l'heure actuelle. Toutefois, nous nous attendons à ce que les directives du SCT soient respectées.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction générale du Cégep de Jonquière <directiongenerale@cegepjonquiere.ca>

Envoyé : 7 novembre 2024 14:41

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Sylvain Gaudreault <SylvainGaudreault@cegepjonquiere.ca>

Objet : Questions de précisions sur le gel de recrutement

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de directiongenerale@cegepjonquiere.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Madame,
Monsieur,

[REDACTED]

Dans l'attente de vos précisions et réponses à l'égard de ces questionnements, bonne journée!

Pour le directeur général, Sylvain Gaudreault,

Stéphanie Blackburn
Secrétaire de direction
Direction générale
418 547-2191, 6230



CONFIDENTIALITÉ : Le présent courriel (y compris ses pièces jointes, s'il y a lieu) est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer ce message.

De : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 4 novembre 2024 15:34

Objet : Erratum - Précisions sur le gel de recrutement



ERRATUM – Nous vous prions de nous excuser, une mauvaise version du FAQ vous a été envoyé dans la correspondance précédente.

Merci de bien vouloir ne pas en tenir compte.

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

Comme indiqué dans la lettre de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, du 25 octobre dernier, le Conseil du trésor a adopté diverses mesures de contrôle des dépenses applicables à l'ensemble des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des réseaux et des organismes autres que budgétaires. Parmi celles-ci, un gel de recrutement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment qui sera

jugé opportun par le Conseil du trésor. Ce gel concerne tout recrutement d'employés pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, et ce, peu importe le statut (emploi à durée déterminée ou indéterminée).

Ainsi, à compter de cette date, toute nouvelle embauche par voie de processus de recrutement externe pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants que vous souhaitez réaliser devra faire l'objet d'une demande d'exemption et d'une autorisation préalable par les autorités compétentes. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire qui se trouve en pièce jointe et exposer les motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

Le formulaire devra être transmis au Ministère par la direction générale pour validation et approbation à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca. Par la suite, la demande d'exemption au gel de recrutement sera transmise par le Ministère au secrétaire du Conseil du trésor pour décision.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe, un document Foire aux questions. Celui-ci vise à donner des orientations et des précisions sur différents sujets en lien avec le gel de recrutement et vous permettra également de répondre aux questions de vos gestionnaires.

Les mouvements de personnel au sein de votre organisation (affectation et promotion) ne sont pas visés par le gel de recrutement de même que le renouvellement des embauches pour des emplois avec droit de rappel ainsi que des emplois d'étudiants et de stagiaires. Par ailleurs, les engagements déjà pris formellement auprès d'une personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024 pourront être honorés.

Pour toute question concernant le gel de recrutement, veuillez communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect des mesures de contrôle adoptées afin que les demandes d'exemption soumises se limitent aux activités jugées indispensables à votre organisation et qu'elles respectent l'enveloppe budgétaire et les niveaux d'effectifs accordés.

Je vous remercie.

Christian Lavoie (il) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [DRTRC](#)
A : [Sandra Lussier](#)
Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Date : 29 novembre 2024 11:07:00
Pièces jointes : [image013.png](#)
[image014.png](#)
[image015.png](#)
[image016.png](#)
[image017.jpg](#)
[image018.jpg](#)
[image019.png](#)

Bonjour Mme Lussier,

Oui en effet, votre compréhension est bonne.

Toutefois, pour le 2^{ème} point, vous devez nous faire parvenir une demande d'exemption à nouveau pour analyse si la candidature retenue n'est pas une promotion au sein de votre établissement ou une mutation provenant d'un autre cégep.

Merci pour votre précieuse collaboration et sincères salutations.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Sandra Lussier

Envoyé : 28 novembre 2024 15:52

À : DRTRC

Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Bonjour,



Sandra Lussier, CRHA

Directrice (intérim)

Direction des ressources humaines

(Elle, accords au féminin)

www.cstjean.qc.ca

Avis de confidentialité

Le présent courriel contient des renseignements qui sont confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous avez reçu cette communication par erreur, nous vous prions d'en informer l'autrice ou l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer de votre système, sans en tirer de copie, en dévoiler le contenu, ni prendre quelque autre mesure en lien avec celui-ci.



De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 novembre 2024 10:10

À : Sandra Lussier <sandra.lussier@cstjean.qc.ca>

Cc : Direction Generale <direction.generale@cstjean.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu



Bonjour Mme Lussier,

En suivi de notre échange, votre demande d'exemption au gel de recrutement pour certains postes a été analysée.

Pour le poste [REDACTED] la demande d'exemption n'est pas requise puisqu'il s'agit d'une offre de services directs aux étudiants. Vous pouvez donc combler cet emploi.

En ce qui a trait [REDACTED], vous devrez nous aviser si la personne retenue est de l'externe et ne provient pas d'un autre cégep, afin que votre demande d'exemption pour ces postes soit de nouveau analysée.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Direction Generale <direction.generale@cstjean.qc.ca>

Envoyé : 20 novembre 2024 14:40

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Importance : Haute

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de direction.generale@cstjean.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

En lien avec le gel de recrutement débutant le 1^{er} novembre 2024, veuillez trouver en pièce

jointe le formulaire de demande d'exemption pour le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

En espérant le tout conforme.

Cordialement,

Nathalie Beaudoin, M.Sc. Adm.A

Directrice générale

450 347-5301, poste 2277

[Elle, accords au féminin]

www.cstjean.qc.ca



Avis de confidentialité

Le présent courriel contient des renseignements qui sont confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous avez reçu cette communication par erreur, nous vous prions d'en informer l'autrice ou l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer de votre système, sans en tirer de copie, en dévoiler le contenu, ni prendre quelque autre mesure en lien avec celui-ci.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 9 décembre 2024 17:44
À: dg@cegestp.qc.ca
Cc: Isabelle Rousseau; cathia.simard@cegestp.qc.ca
Objet: RE: Formulaire exemption - gel de recrutement - Cégep de Sorel-Tracy demande importante

Bonjour Mme Dumas,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Vous pouvez procéder à l'affichage du poste. Toutefois, vous devez nous faire parvenir une demande d'exemption à nouveau pour analyse si la candidature retenue n'est pas une promotion au sein de votre établissement ou une mutation provenant d'un autre cégep.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

 Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Direction Générale <dg@cegestp.qc.ca>

Envoyé : 5 décembre 2024 10:46

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Isabelle Rousseau <isabelle.rousseau@cegestp.qc.ca>; Cathia Simard <cathia.simard@cegestp.qc.ca>

Objet : Formulaire exemption - gel de recrutement - Cégep de Sorel-Tracy demande importante

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de dg@cegestp.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

DIANE DUMAS

Directrice générale et des affaires corporatives

Cégep de Sorel-Tracy

3000, boulevard de Tracy

Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Téléphone : 450 742-6651, poste 2102

Site Web : www.cegepst.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Tél. : 819 564-6350, poste 5122 - Local 5-51-116
francis.meunier@cegepsherbrooke.qc.ca

De : [DRTRC](#)
A : [Brabant Steve](#)
Cc : [Nepveu Marie-Nadine](#)
Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement_OUT2024001_ [REDACTED]
Date : 15 janvier 2025 16:05:24
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.jpg](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
Importance : Haute

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement et Bonne Année 2025,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Brabant Steve

Envoyé : 18 décembre 2024 19:48

À : DRTRC

Cc : Nepveu Marie-Nadine

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement_OUT2024001_ [REDACTED]

Bonjour,



Steve Brabant, MPA

Directeur général

Cégep de l'Outaouais

Gatineau (Québec) J8Y 6M4

Téléphone : 819 770-4012 poste 2517

Président

Table Éducation Outaouais (TÉO)

Direction générale



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la

Nation Algonquine Anishnabe présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Miigwech

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ – La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

RAPPORT ANNUEL 2022-2023 – [Veuillez cliquer ici pour en savoir plus au sujet de notre communauté en effervescence](#)

De : [DRTRC](#)
A : [Robert Rousseau](#)
Cc : [Vicky Turcotte](#)
Objet : RE: Demande de dérogation-01-Cégep de Thetford
Date : 16 janvier 2025 10:12:49
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.jpg](#)
[image006.jpg](#)
[image007.png](#)
Importance : Haute

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement et Bonne Année 2025,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Robert Rousseau

Envoyé : 10 janvier 2025 09:47

À : DRTRC

Cc : Vicky Turcotte

Objet : Demande de dérogation-01-Cégep de Thetford

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de dérogation relativement au gel d'embauche actuellement en vigueur.

Cette demande vous est transmise car nous avons évalué et épuisé nos autres options.

Notre directrice des ressources humaines, Vicky Turcotte et moi-même sommes disponibles pour répondre aux questions le cas échéant.



Robert Rousseau

Directeur général

T. 418 338-8591, poste 211 | F. 418 338-3498

T. sans frais 1 855 338-8591

CÉGEP DE THETFORD

671, boulevard Frontenac Ouest

Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

www.cegepthetford.ca

De : [DRTRC](#)
A : [dg](#)
Cc : [Pilon, David](#); [Barrette, Karine](#)
Objet : RE: Collège de Maisonneuve - Demande d'exemption
Date : 17 janvier 2025 14:51:24
Pièces jointes : [image011.png](#)
[image012.png](#)
[image013.png](#)
[image014.png](#)
[image015.png](#)
[image001.png](#)

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

En ce qui a trait au poste [REDACTED], vous pouvez procéder à l'affichage du poste. Toutefois, vous devez nous faire parvenir une demande d'exemption à nouveau pour analyse si la candidature retenue n'est pas une promotion au sein de votre établissement ou une mutation provenant d'un autre cégep.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement et Bonne Année 2025,



De : Direction générale

Envoyé : 20 décembre 2024 10:35

À : DRTRC

Cc : Pilon, David ; Barrette, Karine

Objet : Collège de Maisonneuve - Demande d'exemption

Bonjour,

Merci de bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint.

Salutations,

Carole Forget

Adjointe à la Direction générale

514 254-7131, poste 4211

3800, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1X 2A2



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - L'information apparaissant dans ce message électronique est de nature confidentielle et privilégiée. Si ce message vous est parvenu par erreur et que vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par les présentes avisé que tout usage, copie ou distribution de ce message est strictement interdit. Vous êtes donc prié de nous informer immédiatement de cette erreur et de détruire ce message.

De : [DRTRC](#)
A : [Nepveu Marie-Nadine](#)
Cc : [Brabant Steve](#)
Objet : RE: Demande d'exemption au gel d'embauche OUT2025001
Date : 20 janvier 2025 15:53:19
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.jpg](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)

Bonjour Mme Nepveu,

Pour faire suite à notre échange et après analyse de votre demande, veuillez noter que :

Pour votre poste [REDACTED] la demande d'exemption n'est pas requise puisque nous avons une offre de services directs aux étudiants, [REDACTED] Dès lors, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Brabant Steve

Envoyé : 14 janvier 2025 16:41

À : DRTRC

Cc : Nepveu Marie-Nadine

Objet : Demande d'exemption au gel d'embauche OUT2025001

Bonjour,

Veuillez trouver ci-jointe une demande d'exemption au gel de recrutement.

Nous vous remercions d'avance pour votre considération et attendons une réponse de votre part dans les meilleurs délais.

Cordialement,

Steve Brabant, MPA

Directeur général

Cégep de l'Outaouais

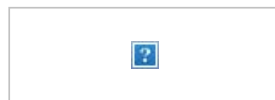
Gatineau (Québec) J8Y 6M4

Téléphone : 819 770-4012 poste 2517

Président

Table Éducation Outaouais (TÉO)

Direction générale



Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishnabe présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Miigwech

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ – La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

RAPPORT ANNUEL 2022-2023 – [Veuillez cliquer ici pour en savoir plus au sujet de notre communauté en effervescence](#)

De : [DRTRC](#)
A : [Caroline Bourbeau](#)
Objet : RE: Demande d'exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe
Date : 21 janvier 2025 10:31:22
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image004.png](#)
[image006.png](#)
[image008.png](#)
[image010.jpg](#)
[image012.png](#)
[image001.png](#)
[image013.png](#)
[image014.png](#)
[image015.jpg](#)
[image016.jpg](#)

Bonjour Mme Bourbeau,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour les postes [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Caroline Bourbeau

Envoyé : 10 janvier 2025 10:00

À : DRTRC

Objet : Demande d'exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de cbourbeau@cegepsth.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint un formulaire de demande d'exemption.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

Caroline Bourbeau, M.A., CRHA, ICP-ARH

Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 2454



De : [DRTRC](#)
A : [Sandra Lussier](#)
Cc : Sophie.Courville@cstjean.qc.ca
Objet : RE: Formulaire_exemption_2024_VF
Date : 27 janvier 2025 16:32:02
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.jpg](#)
[image006.jpg](#)
[image007.png](#)

Bonjour Mme Lussier,

Pour faire suite à votre demande et après analyse de celle-ci, veuillez noter que :

Pour votre poste de [REDACTED] : la demande d'exemption n'est pas requise puisque nous avons une offre de services directs aux étudiants. Dès lors, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Sandra Lussier

Envoyé : 22 janvier 2025 11:28

À : DRTRC

Objet : TR: Formulaire_exemption_2024_VF

Bonjour,

En lien avec le gel de recrutement débutant le 1er novembre 2024, veuillez trouver en pièce jointe un formulaire de demande d'exemption pour le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Je vous remercie de répondre avec diligence car [REDACTED]

En espérant le tout conforme.

Je vous remercie.

Sandra Lussier, CRHA

Directrice (intérim)

Direction des ressources humaines

(Elle, accords au féminin)

www.cstjean.qc.ca

Avis de confidentialité

Le présent courriel contient des renseignements qui sont confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous avez reçu cette communication par erreur, nous vous prions d'en informer l'autrice ou l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer.

de votre système, sans en tirer de copie, en dévoiler le contenu, ni prendre quelque autre mesure en lien avec celui-ci.



De : [DRTRC](#)
A : [Chantal Arbour](#)
Objet : RE: Demandes d'exemption au gel de recrutement
Date : 29 janvier 2025 10:54:07
Pièces jointes : [image007.png](#)
[image008.png](#)
[image009.png](#)
[image010.jpg](#)
[image011.jpg](#)
[image012.jpg](#)
[image013.png](#)
[image014.jpg](#)
[image015.jpg](#)
[image016.jpg](#)
[image017.jpg](#)

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]
[REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, pour le poste de [REDACTED], si la personne retenue ne provient pas du réseau collégial, veuillez nous adresser une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Chantal Arbour <Chantal.Arbour@cegeplimoilou.ca>

Envoyé : Thursday, January 23, 2025 5:52:23 PM

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demandes d'exemption au gel de recrutement

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

Cégep Limoilou

Téléphone : 418 647-6600, 6602



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [DRTRC](#)
A : [Julie Gasse](#)
Objet : RE: Demandes de dérogation
Date : 31 janvier 2025 15:45:42
Pièces jointes : [~WRD2603.jpg](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.jpg](#)

Bonjour Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à notre échange et après analyse de votre demande, veuillez noter que :

Pour vos deux (2) postes [REDACTED] : la demande d'exemption n'est pas requise pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e). Dès lors, vous pouvez combler lesdits postes en interne selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Julie Gasse

Envoyé : 30 janvier 2025 08:40

À : DRTRC

Objet : RE: Demandes de dérogation

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

De : DRTRC

Envoyé : mercredi 29 janvier 2025 15:21

À : Julie Gasse

Objet : RE: Demandes de dérogation



Bonjour Mme la Directrice générale,

Suite à notre appel téléphonique, nous devrions vous rappeler demain à 11h15, mais malheureusement, nous avons une autre rencontre à notre agenda.

Pour ce faire, par le biais de ce courriel, nous aimerions savoir :

- Est-ce 2 [REDACTED] que vous souhaitez recruter ou 1 pour compléter le nombre à 2?
- Le processus de sélection est-il à l'interne ou à l'externe?
- Est-ce que la personne pressentie fait partie du personnel permanent au sein de votre établissement qui bénéficierait d'une affectation ou d'une promotion ou elle provient d'un autre cégep?
- Quand le Conseil d'administration va-t-il entériner le choix de la personne retenue?

Dans l'attente d'une réponse de votre part afin de poursuivre l'analyse de votre demande, veuillez recevoir nos sincères salutations.

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Julie Gasse <julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca>

Envoyé : Tuesday, January 28, 2025 4:52:03 PM

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demandes de dérogation

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Julie Gasse

Directrice générale

Cégep de Rimouski, Institut maritime du Québec et Centre matapédien d'études collégiales

Bureau D-223

418 723-1880, poste 2541

julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca

Image supprimée par l'expéditeur.



60, rue de l'Évêché Ouest

Rimouski (Québec) G5L 4H6

1 800 463-0617

www.cegep-rimouski.qc.ca

www.facebook.com/cegeprimouski

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [DRTRC](#)
A : [Daniel Cormier](#)
Cc : [Croy](#)
Objet : RE: Demande de dérogation
Date : 31 janvier 2025 09:03:59
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image006.png](#)
[image008.png](#)
[image010.png](#)
[image012.jpg](#)
[image014.png](#)
[image005.png](#)
[image007.png](#)
[image009.png](#)
[image011.jpg](#)
[image013.jpg](#)
[image015.png](#)
[image016.png](#)

Bonjour M. Cormier,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Toutefois, vous êtes autorisé à afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Daniel Cormier

Envoyé : 30 janvier 2025 09:11

À : DRTRC

Cc : Caroline Roy

Objet : RE: Demande de dérogation

[REDACTED]

Daniel Cormier | Directeur des ressources humaines et des affaires corporatives

Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
514 376-1620, poste 7535
Cégep de Rosemont
6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 janvier 2025 08:31

À : Daniel Cormier <dcormier@crosemont.qc.ca>

Cc : Caroline Roy <croy@crosemont.qc.ca>

Objet : RE: Demande de dérogation



Bonjour M. Cormier,

Nous accusons réception de votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED]. Toutefois, nous aimerions savoir :

- Le processus de sélection est-il à l'interne ou à l'externe?
- Quand le Conseil d'administration va-t-il entériner le choix de la personne retenue?
- Est-ce que la personne pressentie fait partie du personnel permanent au sein de votre établissement qui bénéficierait d'une affectation ou d'une promotion?

Dans l'attente d'une réponse de votre part afin de poursuivre l'analyse de votre demande, veuillez recevoir nos sincères salutations.

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Daniel Cormier <dcormier@crosemont.qc.ca>

Envoyé : 16 janvier 2025 14:31

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Caroline Roy <croy@crosemont.qc.ca>

Objet : Demande de dérogation

[REDACTED]

Daniel Cormier | Directeur des ressources humaines et des affaires corporatives

Direction des ressources humaines et des affaires corporatives

514 567-1357

Cégep de Rosemont

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Courriel provenant de l'externe du Collège.

ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance.

De : [DRTRC](#)
A : [Caroline Bourbeau](#)
Objet : RE: Demande d'exemption
Date : 3 février 2025 09:00:54
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image004.png](#)
[image006.png](#)
[image008.png](#)
[image010.jpg](#)
[image012.png](#)
[image003.png](#)
[image005.png](#)
[image007.png](#)
[image009.jpg](#)
[image011.jpg](#)

Bonjour Mme Bourbeau,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Toutefois, vous êtes autorisé à afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Caroline Bourbeau

Envoyé : 28 janvier 2025 17:05

À : DRTRC

Objet : Demande d'exemption

Bonjour,

En pièce jointe vous trouverez une demande d'exemption.

Merci et bonne journée

Caroline Bourbeau, M.A., CRHA, ICP-ARH

Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 2454



De : [DRTRC](#)
A : [Caroline Bourbeau](#)
Objet : RE: Demande d'exemption - [REDACTED]
Date : 4 février 2025 16:54:46
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.jpg](#)
[image006.jpg](#)
[image007.png](#)
Importance : Haute

Mme Bourbeau,

Pour faire suite à notre échange et après analyse de votre demande, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Caroline Bourbeau

Envoyé : 31 janvier 2025 11:37

À : DRTRC

Objet : Demande d'exemption - Techn. en arts graphiques

Bonjour,

En pièce jointe vous trouverez une demande d'exemption.

Merci et bonne journée

Caroline Bourbeau, M.A., CRHA, ICP-ARH

Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 2454



De : [DRTRC](#)
A : [Nathalie Giguère](#)
Objet : RE: Demande de dérogation
Date : 6 février 2025 08:41:57
Pièces jointes : [image003.gif](#)
[image004.png](#)
[image006.png](#)
[image008.png](#)
[image010.png](#)
[image012.jpg](#)
[image014.png](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image015.png](#)
[image016.jpg](#)
[image017.jpg](#)

Mme la Directrice générale,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED] [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Nathalie Giguère

Envoyé : 31 janvier 2025 13:21

À : DRTRC

Objet : Demande de dérogation

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire d'exemption au gel du recrutement complété.

Merci,



Nathalie Giguère

Directrice générale

clairendeau.qc.ca

514 364-3320, poste 6161

1111 Lapierre, LaSalle, Québec, H8N 2J4

Avis de confidentialité

Ce message contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions d'en informer l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer de votre système.

De : [DRTRC](#)
A : [Philippe Nasr](#)
Cc : [Direction générale - CLG](#); [Marie-Josée Garneau](#); [Sophie Cazes](#)
Objet : RE: demandes d'exemptions du gel de recrutement
Date : 6 février 2025 16:59:22
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.jpg](#)
[image006.jpg](#)

M. le Directeur général,

En complément à notre réponse du 4 février dernier à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les deux (2) postes [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Cependant, pour les postes [REDACTED] [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre 2024*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Philippe Nasr

Envoyé : 5 février 2025 08:34

À : DRTRC

Cc : Direction générale - CLG ; Marie-Josée Garneau ; Sophie Cazes

Objet : Re: demandes d'exemptions du gel de recrutement

Bonjour,

Merci pour cette réponse rapide. Nous restons disponibles pour vous appuyer dans la suite de l'analyse.

Au plaisir,

PHILIPPE NASR

Directeur général



T 450 430-3120
(2274)
B F115
W clg.qc.ca

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Date : mardi, 4 février 2025 à 08:58

À : Philippe Nasr <Philippe.Nasr@clg.qc.ca>

Cc : Direction générale - CLG <Direction_Generale@clg.qc.ca>, Marie-Josée Garneau <marie-josée.garneau@clg.qc.ca>, Sophie Cazes <Sophie.Cazes@clg.qc.ca>

Objet : RE: demandes d'exemptions du gel de recrutement

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de drtrc@mes.gouv.qc.ca.
[Pourquoi c'est important](#)

ATTENTION: L'émetteur de ce courriel est externe au Collège Lionel-Groulx. Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. Veuillez svp contacter le service de l'environnement numérique en cas de doute.



M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, veuillez noter que vos demandes pour les postes de [REDACTED] sont en attente d'analyse.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Philippe Nasr <Philippe.Nasr@clg.qc.ca>

Envoyé : 24 janvier 2025 15:04

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Direction générale - CLG <Direction_Generale@clg.qc.ca>; Marie-Josée Garneau <marie-josée.garneau@clg.qc.ca>; Sophie Cazes <Sophie.Cazes@clg.qc.ca>

Objet : demandes d'exemptions du gel de recrutement



PHILIPPE NASR
Directeur général



T 450 430-3120
(2274)
B F115
W clg.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 11 février 2025 09:04
À: ppoirier@cegepgarneau.ca
Objet: RE: Cégep Garneau: demandes d'autorisation pour dotation de postes

Mme la Directrice générale,

Ce présent courriel, complète notre réponse du 10 février dernier à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Vous êtes autorisée à afficher le poste de [REDACTED]

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca et au besoin, vous pouvez communiquer avec M. Christian Lavoie.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : DRTRC

Envoyé : 10 février 2025 08:31

À : ppoirier@cegepgarneau.ca

Objet : RE: Cégep Garneau: demandes d'autorisation pour dotation de postes

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les deux (2) postes de [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, pour le poste de [REDACTED], vous êtes autorisée à afficher lesdits postes au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Par ailleurs, veuillez noter que votre demande pour le poste de [REDACTED] est en attente d'analyse.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca et au besoin, vous pouvez communiquer avec M. Christian Lavoie.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail



De : Patricia Poirier <PPoirier@cegepgarneau.ca>

Envoyé : 2 février 2025 16:01

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Cégep Garneau: demandes d'autorisation pour dotation de postes

Importance : Haute

[Redacted content]

Patricia Poirier, CPA, CA
Directrice générale

1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3
Tél. 418 688-8310, poste 2240
Fax 418 688-1539



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 11 février 2025 15:26
À: Vincent Larose
Cc: Sébastien Pearson; VLefebvre@CegepGranby.qc.ca
Objet: RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

M. le Directeur général,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier.

Toutefois, vous êtes autorisé à afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Vincent Larose <VLarose@CegepGranby.qc.ca>
Envoyé : 10 février 2025 15:42
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Pearson <SPearson@CegepGranby.qc.ca>; Valerie Lefebvre <VLefebvre@CegepGranby.qc.ca>
Objet : Demande d'exemption - [REDACTED]

Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de vlarose@cegepgranby.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Je vous fais parvenir une demande d'exemption concernant le poste de [REDACTED] qui sera prochainement vacant en raison [REDACTED]

Nous vous remercions à l'avance pour l'attention que vous porterez à cette demande. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez en discuter ou obtenir des précisions supplémentaires.

Salutations distinguées,



Au  de nos **passions!**

VINCENT LAROSE

Directeur général

450 372-6614, poste 1121

vlarose@cegepgranby.qc.ca | cegepgranby.ca



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance fait
toute la différence.



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2025

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message courriel, ainsi que tout fichier joint, peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés. Il s'adresse uniquement aux destinataires ou aux personnes autorisées à le recevoir en leur nom. Si vous avez reçu ce courriel par erreur et qu'il ne vous est pas destiné, veuillez en informer l'autrice ou l'auteur immédiatement, supprimer ce message de votre système, et vous abstenir de divulguer son contenu, d'en faire une copie ou de prendre toute autre action s'y rapportant.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 12 février 2025 11:12
À: Nathalie Giguère
Objet: RE: Demande de dérogation

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Nathalie Giguère
Envoyé : 5 février 2025 10:15
À : DRTRC
Objet : Demande de dérogation

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe une demande d'exemption au gel du recrutement.

Merci,



Cégep
André-Laurendeau

Nathalie Giguère

Directrice générale

claurendeau.qc.ca

514 364-3320, poste 6161

1111 Lapierre, LaSalle, Québec, H8N 2J4

Avis de confidentialité

Ce message contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions d'en informer l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer de votre système.

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 février 2025 16:14
À: chenri@cstj.qc.ca
Objet: RE: Recrutement [REDACTED] - Cégep de Saint-Jérôme



De : Chantal HENRI <Chenri@cstj.qc.ca>
Envoyé : 12 février 2025 17:30
À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Recrutement [REDACTED] - Cégep de Saint-Jérôme

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de chenri@cstj.gc.ca. Pourquoi c'est important

Chantal Henri

Directrice

Ressources humaines

chenri@cstj.qc.ca | 450 436-1580, poste 1407



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 février 2025 15:34
À: Direction Générale
Cc: Patrick Boisclair
Objet: RE: Demandes d'exemption [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, pour le poste de [REDACTED] l'exemption est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre 2024*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>
Envoyé : 6 février 2025 13:50
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>
Objet : Demandes d'exemption [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint les formulaires dûment complétés pour les demandes d'exemption citées en objet.

Espérant une réponse favorable à nos demandes, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette

Directeur général

819 376-1721, poste 2010

Direction générale

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 18 février 2025 10:29
À: Direction Générale
Cc: patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca
Objet: RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 18 février 2025 07:45

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Patrick Boisclair
Directeur
819 376-1721 poste 2052
Direction des ressources humaines



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 12 février 2025 09:10

À : DRTRC <drtrc@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint le formulaire dûment complété pour la demande d'exemption citée en objet.

Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette
Directeur général
819 376-1721, poste 2010
Direction générale

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 20 février 2025 09:07
À: Nathalie Giguère
Objet: RE: Demande d'exemption

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les postes de [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage desdits postes selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Nathalie Giguère <Nathalie.Giguere@clairendeau.qc.ca>

Envoyé : 12 février 2025 14:04

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption

Bonjour,

Je dois vous soumettre une autre demande d'exemption.

Merci d'analyser la demande.



Nathalie Giguère

Directrice générale

clairendeau.qc.ca

514 364-3320, poste 6161

1111 Lapierre, LaSalle, Québec, H8N 2J4

Avis de confidentialité

Ce message contient des renseignements qui peuvent être confidentiels ou protégés. Il s'adresse au destinataire prévu ou à une personne autorisée à le recevoir en son nom. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions d'en informer l'auteur dans les meilleurs délais, de ne pas divulguer son contenu et de le supprimer de votre système.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 27 février 2025 15:48
À: Coallier Danielle
Cc: Direction Générale
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

Bonjour Mme Coallier,

Considérant que les motifs et le contexte demeurent les mêmes, nous n'avons aucune objection à ce que vous puissiez procéder à l'affichage d'un poste [REDACTED].

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Coallier Danielle <dcoallier@cvm.qc.ca>
Envoyé : 26 février 2025 07:58
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Direction Générale <DirectionGenerale@cvm.qc.ca>
Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Danielle Coallier
Directrice des ressources humaines
(514) 982-3437, poste 7642



De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 février 2025 16:07

À : Direction Générale <DirectionGenerale@cvm.qc.ca>

Cc : Coallier Danielle <dcoallier@cvm.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation.

Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes si vous ne connaissez pas l'expéditeur. Si ce courriel vous semble suspect, supprimez-le.



Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, pour les postes de [REDACTED] la demande d'exemption est autorisée pour **une (1) personne**. Dès lors, vous pouvez procéder à l'affichage dudit poste selon la convention collective.

Par ailleurs, veuillez noter également que toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <DirectionGenerale@cvm.qc.ca>

Envoyé : 13 février 2025 15:06

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Coallier Danielle <dcoallier@cvm.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de directiongenerale@cvm.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

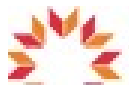
Nous vous prions de trouver ci-inclus le tableau de demande d'exemption au gel de recrutement ainsi que deux documents en appui à notre demande.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information qui pourrait vous être utile en lien avec l'analyse de nos demandes.

Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Cathy Bourdages

Gestionnaire administrative | Direction générale
514 982-3437 **POSTE 2291** LOCAL A5.92



Cégep c

255, rue Ontario Est | Montréal (Québec) | H2X 1X6

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 28 février 2025 17:08
À: Direction Générale
Cc: Isabelle Rousseau; Michel Demers; Samuel Gamelin-Provost
Objet: RE: Formulaire exemption - gel de recrutement - Cégep de Sorel-Tracy demande importante : [REDACTED]

Mme la Directrice générale,

Nous accusons réception de votre courriel et veuillez noter que vous avez l'exemption pour recruter la personne retenue à la suite de l'affichage du poste.

Merci une fois de plus pour votre précieuse collaboration et veuillez recevoir nos sincères salutations.

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dg@cegepst.qc.ca>

Envoyé : 28 février 2025 14:35

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Isabelle Rousseau <isabelle.rousseau@cegepst.qc.ca>; Michel Demers <michel.demers@cegepst.qc.ca>; Samuel Gamelin-Provost <samuel.gamelinprovost@cegepst.qc.ca>

Objet : RE: Formulaire exemption - gel de recrutement - Cégep de Sorel-Tracy demande importante : [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

DIANE DUMAS

Directrice générale et des affaires corporatives

Cégep de Sorel-Tracy

3000, boulevard de Tracy

Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Téléphone : 450 742-6651, poste 2102

Site Web : www.cegepst.qc.ca



De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 février 2025 14:26

À : Direction Générale <dg@cegepst.qc.ca>

Cc : Isabelle Rousseau <isabelle.rousseau@cegepst.qc.ca>; Michel Demers <michel.demers@cegepst.qc.ca>; Samuel Gamelin-Provost <samuel.gamelinprovost@cegepst.qc.ca>

Objet : RE: Formulaire exemption - gel de recrutement - Cégep de Sorel-Tracy demande importante : [REDACTED]

[Ceci est un courriel de source EXTERNE au Cégep de Sorel-Tracy]

Soyez vigilant avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe à partir de ce courriel.

En cas de doute, transférez ce message à l'adresse: cybersecurite@cegepst.qc.ca

**Enseignement
supérieur**
Québec

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 3 mars 2025 14:54
À: Vincent Larose
Cc: Sébastien Pearson; François Deschênes
Objet: RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

M. le Directeur général,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Vincent Larose <VLarose@CegepGranby.qc.ca>

Envoyé : 26 février 2025 13:51

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Pearson <SPearson@CegepGranby.qc.ca>; François Deschênes <FDeschenes@CegepGranby.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption - [REDACTED]

Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de vlarose@cegepgranby.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Au  de nos **passions!**

VINCENT LAROSE

Directeur général

450 372-6614, poste 1121

vlarose@cegepgranby.qc.ca | cegepgranby.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message courriel, ainsi que tout fichier joint, peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés. Il s'adresse uniquement aux destinataires ou aux personnes autorisées à le recevoir en leur nom. Si vous avez reçu ce courriel par erreur et qu'il ne vous est pas destiné, veuillez en informer l'autrice ou l'auteur immédiatement, supprimer ce message de votre système, et vous abstenir de divulguer son contenu, d'en faire une copie ou de prendre toute autre action s'y rapportant.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 3 mars 2025 15:00
À: Meunier, Francis
Cc: Ferland, Danielle; Couture, Marc-André; Desaulniers, Manon
Objet: RE: Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke

Bonjour M. Meunier,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste [REDACTED] est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Meunier, Francis <Francis.Meunier@cegepsherbrooke.qc.ca>

Envoyé : 27 février 2025 16:06

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Ferland, Danielle <Danielle.Ferland@cegepsherbrooke.qc.ca>; Couture, Marc-André <Marc-Andre.Couture@cegepsherbrooke.qc.ca>; Desaulniers, Manon <Manon.Desaulniers@cegepsherbrooke.qc.ca>

Objet : Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de francis.meunier@cegepsherbrooke.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)



Francis Meunier | Coordonnateur

Direction des ressources humaines

Tél. : 819 564-6350, poste 5122 - Local 5-51-116

francis.meunier@cegepsherbrooke.qc.ca

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 7 mars 2025 13:31
À: Longpré Kathleen
Cc: Mercier Dany
Objet: RE: Demande d'exemption - Cégep Abitibi

Bonjour Mme Longpré,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les postes [REDACTED]. Toutefois, pour les postes [REDACTED], la demande d'exemption est autorisée pour **une (1) personne**. Dès lors, vous pouvez combler lesdits postes.

En revanche, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Longpré Kathleen <Kathleen.Longpre@cegepat.qc.ca>

Envoyé : 6 mars 2025 10:52

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Lucien Koffi <lucien.koffi@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption - Cégep Abitibi

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Je demeure disponible pour vous transmettre toute autre information qui pourrait s'avérer pertinente.

Au plaisir!



Kathleen Longpré

Directrice des Ressources humaines et affaires corporatives

819 762-0931 poste 1367

Campus de Rouyn-Noranda



CEGEPAT.QC.CA

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 7 mars 2025 11:46
À: Meunier, Francis
Cc: Ferland, Danielle; Quirion, Jean-Sebastien; Poirier, Éric
Objet: RE: Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke [REDACTED]

Bonjour M. Meunier,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Meunier, Francis <Francis.Meunier@cegepsherbrooke.qc.ca>
Envoyé : 6 mars 2025 16:27
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Ferland, Danielle <Danielle.Ferland@cegepsherbrooke.qc.ca>; Quirion, Jean-Sebastien <Jean-Sebastien.Quirion@cegepsherbrooke.qc.ca>; Poirier, Éric <eric.poirier@cegepsherbrooke.qc.ca>
Objet : Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Francis Meunier | Coordonnateur
Direction des ressources humaines
Tél. : 819 564-6350, poste 5122 - Local 5-51-116
francis.meunier@cegepsherbrooke.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 13 mars 2025 09:28
À: Brabant Steve
Cc: Nepveu Marie-Nadine; Labonté-Galipeau Julie
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les 4 postes [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage des postes selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Brabant Steve <Steve.Brabant@cegepoutaouais.qc.ca>

Envoyé : 8 mars 2025 11:14

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Nepveu Marie-Nadine <Marie-Nadine.Nepveu@cegepoutaouais.qc.ca>; Labonté-Galipeau Julie <Julie.Labonte-Galipeau@cegepoutaouais.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Steve Brabant, MPA

Directeur général
Cégep de l'Outaouais
Gatineau (Québec) J8Y 6M4
Téléphone : 819 770-4012 poste 2517

Président

Table Éducation Outaouais (TÉO)



Direction générale



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishnabe présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Miigwech

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ – La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

RAPPORT ANNUEL 2022-2023 – [Veuillez cliquer ici pour en savoir plus au sujet de notre communauté en effervescence](#)

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 19 mars 2025 17:38
À: Julie Gasse
Objet: RE: Demandes de dérogation

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Par ailleurs, pour le poste [REDACTED], l'exemption est refusée conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre 2024*. Toutefois, vous êtes autorisés à afficher ledit poste au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Julie Gasse <julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca>
Envoyé : Friday, March 14, 2025 10:21:18 AM
À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Demandes de dérogation

Bonjour Christian,

Tu trouveras en pièce jointe, deux demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement.

En te remerciant à l'avance de l'attention portée à ces demandes,

Julie Gasse
Directrice générale
Cégep de Rimouski, Institut maritime du Québec et Centre matapédien d'études collégiales

Bureau D-223
418 723-1880, poste 2541
julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca



60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6
1 800 463-0617
www.cegep-rimouski.qc.ca
www.facebook.com/cegeprimouski

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 21 mars 2025 13:29
À: Robert Rousseau
Cc: Vicky Turcotte
Objet: RE: Demande de dérogation

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Robert Rousseau <rrousseau@cegeptheftford.ca>

Envoyé : 10 mars 2025 08:45

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Vicky Turcotte <vturcotte@cegeptheftford.ca>

Objet : Demande de dérogation

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Sincères salutations,



Robert Rousseau

Directeur général

T. 418 338-8591, poste 211 | F. 418 338-3498

T. sans frais 1 855 338-8591

CÉGEP DE THETFORD

671, boulevard Frontenac Ouest

Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

www.cegepthetford.ca

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 25 mars 2025 08:41
À: Caroline Bourbeau
Objet: RE: Demande exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe

Bonjour Mme Bourbeau,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Caroline Bourbeau <cbourbeau@cegepsth.qc.ca>
Envoyé : 21 mars 2025 08:18
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Demande exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe

Bonjour,

En complément à ma réponse d'hier.

Le besoin pourrait être comblé à raison de 3 jours par semaine.

Merci

Caroline Bourbeau, M.A., CRHA, ICP-ARH
Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 2454

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 mars 2025 15:36

À : Caroline Bourbeau <cbourbeau@cegepsth.qc.ca>

Objet : RE: Demande exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur du Cégep. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sécurisé.



Bonjour Mme Bourbeau,

Nous accusons réception de votre demande d'exemption pour le poste [REDACTED]
[REDACTED] toutefois, nous aimerions valider avec vous les points suivants :

- La personne occasionnelle qui est pressentie, quel poste occupe-t-elle présentement au sein de votre établissement?
- Quelle est la date d'expiration du contrat de cette personne occasionnelle?
- [REDACTED]

Merci pour votre précieuse collaboration et veuillez recevoir nos sincères salutations.

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Caroline Bourbeau <cbourbeau@cegepsth.qc.ca>

Envoyé : 14 mars 2025 16:51

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demande exemption - Cégep de Saint-Hyacinthe

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe une demande d'exemption.

Merci

Caroline Bourbeau, M.A., CRHA, ICP-ARH
Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 2454



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

3000, avenue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9
www.cegepsth.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 25 mars 2025 08:41
À: Direction Générale
Cc: Patrick Boisclair; Eric Milette
Objet: RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]
[REDACTED]

M. le Directeur général,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED], est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier. Toutefois, vous êtes autorisés à afficher ledit poste au sein du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 10 mars 2025 14:59

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint le formulaire dûment complété pour la demande d'exemption citée en objet.

Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette

Directeur général

819 376-1721, poste 2010

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 26 mars 2025 08:34
À: Julie Gasse
Objet: RE: Demande de dérogation

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Julie Gasse <julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca>

Envoyé : 17 mars 2025 17:43

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de dérogation

Bonjour Christian,

Voici une demande de dérogation pour [REDACTED].

Merci de l'attention que tu portes à notre demande.

Bonne journée,

Julie Gasse

Directrice générale

Cégep de Rimouski, Institut maritime du Québec et Centre matapédien d'études collégiales

Bureau D-223

418 723-1880, poste 2541

julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca



60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6
1 800 463-0617

www.cegep-rimouski.qc.ca

www.facebook.com/cegeprimouski

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 4 avril 2025 13:36
À: Direction générale
Cc: Couturier, Manon; Garon Jomphe, Julie
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED] Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Monger Guillemette, Alexandra <amongerguillemette@cegepbc.ca> **De la part de** Direction générale
Envoyé : 24 mars 2025 09:17
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Couturier, Manon <mcouturier@cegepbc.ca>; Garon Jomphe, Julie <jgaronjomphe@cegepbc.ca>
Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe un formulaire d'exemption pour le Cégep de Baie-Comeau.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Bonne journée,

Alexandra Monger Guillemette

Secrétaire

Direction générale et Secrétariat général

Téléphone : 418 589-5707, poste 305

Courriel : amongerguillemette@cegepbc.ca

cegepbc.ca



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 9 avril 2025 10:36
À: Patrick Boisclair
Cc: Eric Milette; Direction Générale
Objet: RE: *Rappel* RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]
[REDACTED]

Bonjour M. Boisclair,

Pour faire suite à votre courriel, veuillez noter que le mouvement de personnel n'est possible que pour le réseau des cégeps publics, c'est-à-dire les collèges qui sont régis par la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (C-29). Les collèges privés sont plutôt assujettis à la *Loi sur l'enseignement privé* (E-9.1).

Par ailleurs, les collèges privés ne sont pas soumis à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, seulement les cégeps publics (article 2 alinéa 3).

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 7 avril 2025 15:58

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>; Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Objet : RE: *Rappel* RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]



Patrick Boisclair
Directeur
819 376-1721 poste 2052



De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 mars 2025 16:21

À : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Objet : RE: *Rappel* RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]



M. le Directeur général,

Pour répondre à votre question, veuillez noter que la mutation se limite au réseau collégial uniquement.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 27 mars 2025 16:00

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Objet : *Rappel* RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Importance : Haute



Nancy Fafard
Adjointe de direction
819 376-1721, poste 2010
Direction générale | Secrétariat général

De : Direction Générale

Envoyé : 25 mars 2025 13:00

À : 'DRTRC' <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption | Cégep TR : Direction de la formation continue et des services aux entreprises

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Nancy Fafard pour :

Eric Milette
Directeur général
819 376-1721, poste 2010
Direction générale

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 25 mars 2025 08:41

À : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]



M. le Directeur général,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste de [REDACTED], est refusée après analyse et conformément à l'application des modalités prévues au Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier. Toutefois, vous êtes autorisés à afficher ledit poste au sein du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 10 mars 2025 14:59

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint le formulaire dûment complété pour la demande d'exemption citée en objet.

Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette

Directeur général

819 376-1721, poste 2010

Direction générale

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 avril 2025 16:16
À: dg
Cc: Pilon, David; Barrette, Karine
Objet: RE: Demandes d'exemptions - Collège de Maisonneuve

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les postes de [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage desdits postes selon la convention collective.

Toutefois, la demande pour le poste [REDACTED] est refusée conformément à l'application des modalités prévues au Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier.

Par ailleurs, veuillez noter que votre demande pour les postes de [REDACTED] est en attente d'approbation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction générale <dg@cmaisonneuve.qc.ca>

Envoyé : 14 mars 2025 10:49

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Pilon, David <dpilon@cmaisonneuve.qc.ca>; Barrette, Karine <kbarrette@cmaisonneuve.qc.ca>

Objet : Demandes d'exemptions - Collège de Maisonneuve

Bonjour,

Merci de bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint.

Salutations,

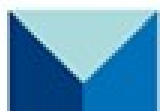
Carole Forget

Adjointe à la Direction générale

514 254-7131, poste 4211

3800, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1X 2A2



Collège
Maisonneuve



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - L'information apparaissant dans ce message électronique est de nature confidentielle et privilégiée. Si ce message vous est parvenu par erreur et que vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par les présentes avisé que tout usage, copie ou distribution de ce message est strictement interdit. Vous êtes donc prié de nous informer immédiatement de cette erreur et de détruire ce message.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 15 avril 2025 11:13
À: Meunier, Francis
Cc: Ferland, Danielle; Quirion, Jean-Sebastien; Poirier, Éric
Objet: RE: Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke [REDACTED]

Bonjour M. Meunier,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Meunier, Francis <Francis.Meunier@cegepsherbrooke.qc.ca>

Envoyé : 14 avril 2025 14:30

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Ferland, Danielle <Danielle.Ferland@cegepsherbrooke.qc.ca>; Quirion, Jean-Sebastien <Jean-Sebastien.Quirion@cegepsherbrooke.qc.ca>; Poirier, Éric <eric.poirier@cegepsherbrooke.qc.ca>

Objet : TR: Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke [REDACTED]

Bonjour,

J'aimerais effectuer un petit suivi relativement à la demande ici-bas.

Est-ce que celle-ci est en cours de traitement?

Merci.

De : Meunier, Francis

Envoyé : 4 avril 2025 16:56

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Ferland, Danielle <Danielle.Ferland@cegepsherbrooke.qc.ca>; Quirion, Jean-Sebastien <Jean-Sebastien.Quirion@cegepsherbrooke.qc.ca>; Poirier, Éric <eric.poirier@cegepsherbrooke.qc.ca>

Objet : Formulaire d'exemption - Cégep de Sherbrooke [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 15 avril 2025 15:34
À: marc.remillard@cegepvalleyfield.ca
Objet: RE: Formulaires – demandes de dérogation

M. le Directeur général,

Pour compléter votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, la demande pour le poste de [REDACTED] est refusée conformément à l'application des modalités prévues au gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : DRTRC
Envoyé : 14 avril 2025 16:48
À : marc.remillard@cegepvalleyfield.ca
Objet : RE: Formulaires – demandes de dérogation

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les postes de [REDACTED]
[REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage desdits postes selon la convention collective.

Toutefois, la demande pour le poste [REDACTED] est refusée conformément à l'application des modalités prévues au Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier.

Par ailleurs, veuillez noter que votre demande pour les postes de Coordonnateur(trice) aux affaires étudiantes et d'Attaché(e) en administration (Conseiller-ère des RH), est en attente d'approbation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Marc Rémillard <marc.remillard@cegepvalleyfield.ca>

Envoyé : 27 mars 2025 08:18

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Formulaires – demandes de dérogation

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

MARC RÉMILLARD, CPA, MAP

Directeur général

450 373-9441, poste 475 | Sans frais: 1-877-373-9441, poste 475 | marc.remillard@cegepvalleyfield.ca



www.cegepvalleyfield.ca



CÉGEP DE VALLEYFIELD
Campus principal
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield
Québec J6T 1X6
Téléphone : 450 373-9441

**CENTRE D'ÉTUDES
DE VAUDREUIL-DORION**
2555, rue Dutrisac, suite 155
Vaudreuil-Dorion
Québec J7V 7E6
Téléphone : 450 455-6037

**CENTRE D'ÉTUDES
DE SAINT-CONSTANT**
121, rue Saint-Pierre, suite 100
Saint-Constant
Québec J5A 0M3
Téléphone : 450 845-9441

PORTES OUVERTES	VALLEYFIELD 26 octobre	SAINT-CONSTANT 30 octobre	VAUDREUIL-DORION 6 novembre
----------------------------	----------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 25 avril 2025 13:27
À: Direction Générale
Cc: Patrick Boisclair; Eric Milette
Objet: RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 15 avril 2025 14:40

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint le formulaire dûment complété pour la demande d'exemption citée en objet.

Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette

Directeur général

819 376-1721, poste 2010

Direction générale

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 29 avril 2025 09:19
À: Direction Générale
Cc: Patrick Boisclair; Eric Milette
Objet: RE: Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Direction Générale <dir.generale@cegeptr.qc.ca>

Envoyé : 24 avril 2025 10:14

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Patrick Boisclair <patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca>; Eric Milette <eric.milette@cegeptr.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption | Cégep TR : [REDACTED]

Bonjour,

Comme prévu au processus d'autorisation, vous trouverez ci-joint le formulaire dûment complété pour la demande d'exemption citée en objet.

Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez recevoir nos cordiales salutations.



Nancy Fafard pour :

Eric Milette

Directeur général

819 376-1721, poste 2010

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 1 mai 2025 09:10
À: Direction générale
Cc: Couturier, Manon; Garon Jomphe, Julie
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon le Règlement déterminant les conditions de travail des cadres.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Monger Guillemette, Alexandra <amongerguillemette@cegepbc.ca> **De la part de** Direction générale

Envoyé : 22 avril 2025 11:16

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Couturier, Manon <mcouturier@cegepbc.ca>; Garon Jomphe, Julie <jgaronjomphe@cegepbc.ca>

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe un formulaire d'exemption pour le Cégep de Baie-Comeau.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Bonne journée,

Alexandra Monger Guillemette

Secrétaire

Direction générale et Secrétariat général

Téléphone : 418 589-5707, poste 305

Courriel : amongerguillemette@cegepbc.ca

cegepbc.ca



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 1 mai 2025 09:29
À: DRTRC; Brabant Steve
Cc: Nepveu Marie-Nadine; Courville Patrick
Objet: RE: Demande d'exemption [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage desdits postes selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Brabant Steve <Steve.Brabant@cegepoutaouais.qc.ca>

Envoyé : 24 avril 2025 08:58

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Nepveu Marie-Nadine <Marie-Nadine.Nepveu@cegepoutaouais.qc.ca>; Courville Patrick <Patrick.Courville@cegepoutaouais.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption [REDACTED]

Bonjour,

Je vous remercie de considérer la demande ci-jointe.

Cordialement,

S.

Steve Brabant, MPA

Directeur général
Cégep de l'Outaouais
Gatineau (Québec) J8Y 6M4
Téléphone : 819 770-4012 poste 2517

Président

Table Éducation Outaouais (TÉO)



Direction générale



RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Cégep de l'Outaouais reconnaît que les lieux où nous apprenons, enseignons, travaillons et vivons sont situés sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishnabe présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux et nous les remercions de nous permettre d'y réaliser notre mission éducative. Miigwech

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ – La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

RAPPORT ANNUEL 2023-2024 – [Rapport-annuel-du-Cegep-de-lOutaouais_2023-2024_version-grand-public-web.pdf](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

Envoyé : 17 avril 2025 16:51

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Nathalie Larose <nlarose@csfoy.ca>

Objet : Demandes d'exemption au gel de recrutement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	52
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----

Sébastien Paradis
Directeur
Direction des ressources humaines

2410, chemin Sainte-Foy
Québec Qc Canada G1V 1T3



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire nommé ci-dessus. Si vous recevez ce message par erreur, sachez qu'il est interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Veuillez informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 2 mai 2025 11:14
À: Vincent Brouillette
Objet: RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

Bonjour M. Brouillette,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] pour respecter l'échéance du 31 décembre 2025 du décret 596-2020 du gouvernement du Québec.

Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage dudit poste selon la convention collective. Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Vincent Brouillette <VBrouillette@cegepsl.qc.ca>

Envoyé : 24 avril 2025 12:01

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Vincent

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 avril 2025 11:45

À : Vincent Brouillette <VBrouillette@cegepsl.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption - Analyste TI Cégep de St-Laurent

Bonjour M. Brouillette,

Nous accusons réception de votre demande d'exemption au gel de recrutement, mais nous n'avons pas été en mesure de prendre connaissance de la pièce jointe.

Pour ce faire, nous aimerions que vous puissiez si possible nous retourner ladite pièce jointe sans qu'elle ne soit verrouillée svp.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Vincent Brouillette <VBrouillette@cegepsl.qc.ca>

Envoyé : 23 avril 2025 09:21

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Fédération des cégeps – DRHRT <drhrt@fedeccegeps.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption - [REDACTED]

Importance : Haute



En savoir plus sur les messages protégés par le chiffrement de messages
Microsoft Purview.

[Déclaration de confidentialité](#)

[En savoir plus](#) sur le chiffrement des e-mails.

Microsoft Corporation, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 6 mai 2025 09:49
À: Philippe Nasr
Cc: marie-josée.garneau@clg.qc.ca
Objet: RE: Demandes de dérogation Lionel-Groulx

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, la demande pour le poste de [REDACTED] est refusée conformément à l'application des modalités prévues au gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1er novembre dernier.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Philippe Nasr <Philippe.Nasr@clg.qc.ca>

Envoyé : 28 avril 2025 17:11

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Marie-Josée Garneau <marie-josée.garneau@clg.qc.ca>

Objet : demande de dérogation

[REDACTED]

PHILIPPE NASR
Directeur général

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

1. **Identify the subject and predicate of the sentence.**

Nous accusons réception de votre demande et veuillez noter que la directive concerne le renouvellement

Merci pour votre précieuse collaboration et sincères salutations.

Figure 1. The effect of the number of trials on the number of correct responses. The number of correct responses was plotted against the number of trials for each condition. The number of correct responses increased with the number of trials for all conditions. The number of correct responses was highest for the condition with the highest number of trials (10 trials) and lowest for the condition with the lowest number of trials (2 trials).

1150

COLLEGE
LIONEL
GRULX

T 450 430-3120 poste 2909
B F001
W clq.gc.ca

Avis de confidentialité

Les informations contenues aux présentes sont de nature privilégiée et confidentielle, et sont réservées à l'usage de la personne à qui ce message est adressé. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si ce message ne vous est pas destiné, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone ou par courriel et supprimer ledit message.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 12 mai 2025 11:24
À: Vincent Larose
Cc: Sébastien Pearson
Objet: RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

M. le Directeur général,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste de [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon le Règlement déterminant [REDACTED].

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Vincent Larose <VLarose@CegepGranby.qc.ca>

Envoyé : 25 avril 2025 14:58

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Pearson <SPearson@CegepGranby.qc.ca>

Objet : Demande d'exemption - [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Au  de nos **passions!**

VINCENT LAROSE

Directeur général

450 372-6614, poste 1121

vlarose@cegepgranby.qc.ca | cegepgranby.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message courriel, ainsi que tout fichier joint, peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés. Il s'adresse uniquement aux destinataires ou aux personnes autorisées à le recevoir en leur nom. Si vous avez reçu ce courriel par erreur et qu'il ne vous est pas destiné, veuillez en informer l'autrice ou l'auteur immédiatement, supprimer ce message de votre système, et vous abstenir de divulguer son contenu, d'en faire une copie ou de prendre toute autre action s'y rapportant.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 mai 2025 14:53
À: Sherbrooke (francis.meunier@cegepssherbrooke.qc.ca)
Cc: Marie-Claude.Dupoy@cegepssherbrooke.qc.ca; Ferland, Danielle
Objet: RE: Demande d'exemption - [REDACTED]

Bonjour M. Meunier,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à la dotation dudit poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Meunier, Francis <Francis.Meunier@cegepssherbrooke.qc.ca>
Envoyé : 5 mai 2025 16:10
À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Dupoy, Marie-Claude <Marie-Claude.Dupoy@cegepssherbrooke.qc.ca>; Ferland, Danielle <Danielle.Ferland@cegepssherbrooke.qc.ca>
Objet : Demande d'exemption - [REDACTED]

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de francis.meunier@cegepssherbrooke.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour Monsieur Lavoie,

La Fédération des Cégeps nous recommande de vous soumettre les demandes d'exemption préalablement à l'envoi officiel à l'adresse du DRTRC (drtrc@mes.gouv.qc.ca).

Vous trouverez en pièce jointe la demande d'exemption que nous prévoyons soumettre.

J'aimerais m'assurer que celle-ci convient.

Merci et au plaisir!



Francis Meunier | Coordonnateur
Direction des ressources humaines
Tél. : 819 564-6350, poste 5122 - Local 5-51-116
francis.meunier@cegepsherbrooke.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 16 mai 2025 09:08
À: Direction générale
Cc: Couturier, Manon
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à la dotation dudit poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Monger Guillemette, Alexandra <amongerguillemette@cegepbc.ca> **De la part de** Direction générale

Envoyé : 9 mai 2025 11:37

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Couturier, Manon <mcouturier@cegepbc.ca>

Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe un formulaire d'exemption pour le Cégep de Baie-Comeau.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Bonne journée,



Alexandra Monger Guillemette

Secrétaire

Direction générale et Secrétariat général

Téléphone : 418 589-5707, poste 305

Courriel : amongerguillemette@cegepbc.ca

cegepbc.ca



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 16 mai 2025 14:33
À: dgauvin@dawsoncollege.qc.ca
Objet: RE: gel de recrutement et heures rémunérées - demande

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour un (1) poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon le Règlement déterminant les conditions de travail des cadres.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Diane Gauvin <dgauvin@dawsoncollege.qc.ca>
Envoyé : 5 mai 2025 11:12
À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Objet : gel de recrutement et heures rémunérées - demande

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À bientôt,



Diane Gauvin

Directrice générale | Director General

514. 931. 8731 x 1350 | dawsoncollege.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [DRTRC](#)
A : [Direction générale](#)
Cc : [Garon Jomphe, Julie](#)
Objet : RE: Formulaire d'exemption
Date : 20 décembre 2024 15:15:20
Pièces jointes : [image007.png](#)
[image008.png](#)
[image009.png](#)
[image010.jpg](#)
[image011.jpg](#)
[image012.png](#)
[image013.png](#)
[image014.png](#)
[image015.png](#)
[image016.png](#)
[image017.png](#)

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, l'exemption pour le poste de [REDACTED] est refusée.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,



[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Couturier, Manon **De la part de** Direction générale

Envoyé : 16 décembre 2024 10:57

À : DRTRC

Cc : Garon Jomphe, Julie

Objet : Formulaire d'exemption

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe un formulaire contenant deux demandes d'exemptions pour le Cégep de Baie-Comeau. Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Bonne journée,



Manon Couturier
Directrice générale

Téléphone : 418 589-5707, poste 201
Cellulaire : [REDACTED]
Courriel : mcouturier@cegepbc.ca



De : [DRTRC](#)
A : [Joyce Paquette](#)
Cc : [Jean-François Léveillé](#)
Objet : RE: réitération d'une demande d'exemption [REDACTED]
Date : 17 janvier 2025 15:37:52
Pièces jointes : [image004.png](#)
[image006.png](#)
[image008.png](#)
[image010.png](#)
[image012.jpg](#)
[image014.png](#)
[image015.png](#)
[image016.png](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image017.jpg](#)
[image018.jpg](#)

Bonjour Mme Paquette,

La présente est de vous informer que votre demande d'exemption pour le poste [REDACTED] est refusée après analyse et en tenant compte des éléments additionnels apportés à votre demande, ceci conformément à l'application des modalités prévues au *Gel de recrutement décrété par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre dernier*.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Joyce Paquette

Envoyé : 20 décembre 2024 08:26

À : DRTRC

Cc : Jean-François Léveillé

Objet : réitération d'une demande d'exemption [REDACTED]

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de jpaquette@cshawi.ca. [Pourquoi c'est important](#)

[REDACTED]

Joyce Paquette, CRIA | Directrice
Ressources humaines et secrétariat général
Responsable de l'accès à l'information
Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité
2263, avenue du Collège, C.P. 610, Shawinigan QC G9N 6V8
Bureau : 819 539-6401, poste 2232 [Local](#) 1195 Cellulaire : [REDACTED]



www.cegepshawinigan.ca



De : [DRTRC](#)
A : llariviere@crcmail.net
Cc : jpcaron@crcmail.net
Objet : RE: Demande de dérogation; [REDACTED], Collège Régional Champlain
Date : 24 janvier 2025 14:31:43
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image010.png](#)
[image013.png](#)
[image020.jpg](#)
[image022.png](#)
[image024.jpg](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image004.png](#)
[image006.jpg](#)
[image007.jpg](#)

Bonjour Mme Larivière,

Pour faire suite à notre échange et après analyse de votre demande, veuillez noter que :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

[Direction des relations du travail et des négociations](#)

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

De : Line Larivière <llariviere@crcmail.net>

Envoyé : 21 janvier 2025 14:58

À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Jean-Philippe Caron <jpcaron@crcmail.net>

Objet : Demande de dérogation; [REDACTED], Collège Régional Champlain

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de llariviere@crcmail.net. [Pourquoi c'est important](#)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Line Larivière

Human Resources director

Directrice ressources humaines



1301 Portland Blvd.
Sherbrooke (Québec) J1J 1S2
Office: (819) 564-3600 ext: 5613
Cell: [REDACTED]
llariviere@crcmail.net

*Please consider the environment
before printing this email.*

*SVP pensons à l'environnement
avant d'imprimer ce courriel.*

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 février 2025 08:46
À: Mélanie Bélanger
Cc: Denis Deschamps
Objet: RE: DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT | Cégep de Victoriaville

Bonjour Mme Bélanger,

Pour faire suite à notre échange et à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Mélanie Bélanger
Envoyé : 12 février 2025 11:47
À : DRTRC
Cc : Denis Deschamps
Objet : DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT | Cégep de Victoriaville
Importance : Haute

Bonjour,

Je vous prie de prendre connaissance de demande d'exemption ci-jointe.

Nous vous remercions à l'avance de la considération et de l'attention que vous y porterez. Je demeure disponible pour répondre à vos questions, s'il y a lieu.

En espérant avoir une réponse dans les meilleurs délais.

Bien à vous et meilleures salutations,

Mélanie Bélanger

Directrice

Ressources humaines et développement institutionnel

819 758-6401, poste 2762

cellulaire



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 28 mars 2025 10:28
À: Line Larivière
Objet: RE: Demande d'exemption; Projet spécifique Décret 596-2020

Bonjour Mme Larivière,

Pour faire suite à votre question, veuillez noter que notre rappel précise tout simplement que seules les candidatures des personnes ayant un statut de personne employée régulière au Collège et dans le réseau collégial pourront être considérées dans le cas d'un affichage de poste qui n'est pas en service direct aux étudiant(e)s.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Line Larivière <llariviere@crcmail.net>
Envoyé : 19 mars 2025 15:40
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Demande d'exemption; Projet spécifique Décret 596-2020

[Redacted]

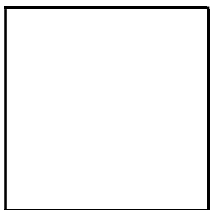
[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

From: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Sent: March 19, 2025 11:58 AM
To: Line Larivière <llariviere@crcmail.net>
Subject: RE: Demande d'exemption; Projet spécifique Décret 596-2020



Bonjour Mme Larivière,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Line Larivière <llariviere@crcmail.net>

Envoyé : 9 mars 2025 15:03

À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Cc : drhrt@fedecegeps.ca

Objet : Demande d'exemption; Projet spécifique Décret 596-2020

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Line Larivière

Human Resources director

Directrice ressources humaines



1301 Portland Blvd.

Sherbrooke (Québec) J1J 1S2

Office: (819) 564-3600 ext: 5613

Cell: [REDACTED]

llariviere@crcmail.net

*Please consider the environment
before printing this email.*

*SVP pensons à l'environnement
avant d'imprimer ce courriel.*

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 23 avril 2025 09:27
À: Longpré Kathleen
Cc: isabelle.lessard@cegepat.qc.ca; Mercier Dany
Objet: RE: Demande d'exemption

Bonjour Mme Longpré,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour les postes [REDACTED]
[REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage desdits postes selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

S'agissant des 7000 heures rémunérées additionnelles, vous recevrez sous peu, une lettre à cet effet.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Longpré Kathleen <Kathleen.Longpre@cegepat.qc.ca>
Envoyé : 8 avril 2025 16:40
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Demande d'exemption

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Kathleen Longpré
Directrice des ressources humaines
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

De : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : Tuesday, April 8, 2025 2:21:01 PM

À : Longpré Kathleen <Kathleen.Longpre@cegepat.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'exemption

***** ATTENTION *****

Courriel provenant de l'extérieur de notre organisation!

Avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous
que celui-ci provienne d'un expéditeur de confiance.

**Enseignement
supérieur**

Québec

Bonjour Mme Longpré,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Est-ce possible de nous indiquer vos disponibilités pour un appel téléphonique ou Teams pour quelques questions de compréhension?

Merci pour votre précieuse collaboration et veuillez recevoir nos sincères salutations.

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 23 avril 2025 09:35
À: Line Larivière
Objet: RE: Demande d'exemption

Bonjour Mme Larivière,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED] Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Line Larivière <llariviere@crcmail.net>
Envoyé : 15 avril 2025 13:22
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : drhrt@fedecegeps.ca
Objet : Demande d'exemption

Bonjour,

Je vous sou mets une demande d'exemption pour un poste [REDACTED] à notre collège régional Champlain.

[REDACTED]

Je vous demanderais de bien vouloir prendre connaissance de la situation qui est détaillée dans le formulaire.

Merci bien!

Line Larivière

Human Resources director
Directrice ressources humaines



1301 Portland Blvd.
Sherbrooke (Québec) J1J 1S2
Office: (819) 564-3600 ext: 5613
Cell: [REDACTED]
llariviere@crcmail.net

*Please consider the environment
before printing this email.*

*SVP pensons à l'environnement
avant d'imprimer ce courriel.*

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 24 avril 2025 09:05
À: Caroline Bouchard
Objet: RE: Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Beauce-Appalaches

Mme la Directrice générale,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant tout recrutement à l'externe, prière de bien vouloir afficher ledit poste au sein de votre établissement pour une affectation ou une promotion (employé-e permanent-e) et au niveau du réseau collégial pour une mutation.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Caroline Bouchard <cbouchard@cegepba.qc.ca>
Envoyé : 10 avril 2025 09:29
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Demande d'exemption au gel de recrutement - Cégep Beauce-Appalaches

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire pour une demande d'exemption au gel de recrutement pour le Cégep Beauce-Appalaches.

Merci et bonne journée!



CAROLINE BOUCHARD

Directrice générale

T. 418 228-8896 poste 2225

S.F. 1 800 893-5111

Cell. [REDACTED]

Cégep Beauce-Appalaches
Saint-Georges / Sainte-Marie / Lac-Mégantic

Ce courriel est strictement réservé à la personne à qui il est destiné. Il peut contenir des informations confidentielles. Si vous le recevez par erreur, veuillez nous en aviser, détruire toutes ses copies et le supprimer de votre système informatique.

Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 30 avril 2025 08:43
À: Joyce Paquette
Cc: Jean-François Léveillé
Objet: RE: Demande d'exemption

Bonjour Mme Paquette,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant :

Nous vous accordons l'exemption pour le poste [REDACTED]. Pour ce faire, vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon la convention collective.

Toutefois, toute nouvelle embauche doit faire l'objet d'une demande d'exemption à nouveau pour analyse de notre part.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : Joyce Paquette <jpaquette@cshawi.ca>
Envoyé : 23 avril 2025 10:23
À : DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Jean-François Léveillé <jfleveille@cshawi.ca>
Objet : Demande d'exemption

Bonjour,

Veuillez prendre connaissance de notre demande d'exemption pour le poste [REDACTED]
[REDACTED]

En vous remerciant à l'avance pour l'analyse de notre requête et dans l'espoir d'une réponse favorable.

Nous sommes disposés à répondre à vos questions, au besoin.

Meilleures salutations,

Joyce Paquette, CRIA | Directrice
Ressources humaines et secrétariat général
Responsable de l'accès à l'information
Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité

2263, avenue du Collège, C.P. 610, Shawinigan QC G9N 6V8
Bureau : 819 539-6401, poste 2232 Local 1195 Cellulaire [REDACTED]



www.cegepshawinigan.ca



Édith Bourassa

De: DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé: 11 février 2025 08:31
À: smith.sean@vozwin.com
Cc: mainscow@dawsoncollege.qc.ca; dvarrica@dawsoncollege.qc.ca;
dgauvin@dawsoncollege.qc.ca
Objet: RE: Avis du directeur général au Collège Dawson

M. le Président du Conseil d'administration,

Pour faire suite à votre demande d'exemption au gel de recrutement et après analyse, veuillez noter le point suivant : Vous pouvez procéder à l'affichage du poste selon le règlement numéro 3 de votre Collège. Toutefois, vous devrez nous aviser si la personne retenue est de l'externe et ne provient pas d'un autre cégep, afin que votre demande d'exemption pour ledit poste soit de nouveau analysée.

Merci pour votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Direction des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



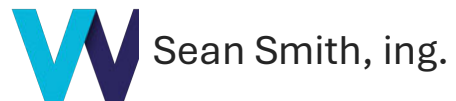
De : Sean Smith <smith.sean@vozwin.com>
Envoyé : 27 janvier 2025 13:00
À : Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>; Megan Ainscow <mainscow@dawsoncollege.qc.ca>; Donna Varrica <dvarrica@dawsoncollege.qc.ca>; 'Diane Gauvin' <dgauvin@dawsoncollege.qc.ca>; DRTRC <DRTRC@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Avis du directeur général au Collège Dawson

Some people who received this message don't often get email from smith.sean@vozwin.com. [Learn why this is important](#)

Monsieur Lavoie,

Veuillez prendre connaissance de la lettre ci-jointe.

Respectueusement,
Sean Smith
Président du conseil d'administration du Collège Dawson



Bureau: 514-836-0508
Mobile: [REDACTED]
Address: 606-755 Blvd Saint-Jean
Pointe-Claire, QC, H9R 5M9

[Book time with Sean Smith](#)

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [ministre_MES](#)
À : [Vincent Piquette](#)
Cc : [Isabelle Taschereau](#)
Objet : TR: Demande de dérogation - gel d'effectifs
Date : 29 novembre 2024 13:58:22
Pièces jointes : [2024-11-29 dérogation.pdf](#)
[Présentation CE DRC.pdf](#)
[Présentation Centre d'expertise.pdf](#)
Sensibilité : Confidentiel

Madame De Blois est en copie

De : Liza Frulla
Envoyé : 29 novembre 2024 13:13
À : Marie-Renée Chauveau-Lavoie
Cc : ministre_MES ; Paule De Blois ; patrick.dube@sct.gouv.qc.ca
Objet : Demande de dérogation - gel d'effectifs
Critère de diffusion : Confidentiel

Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de liza.frulla@ithq.qc.ca.
[Pourquoi c'est important](#)

Madame Chauveau,
Veuillez prendre connaissance de la lettre ainsi que les pièces jointes attachées au courriel.

En espérant obtenir un retour rapidement

Cordiales salutations,

Liza Frulla

Liza Frulla

Directrice générale

[ITHQ](#)

Tel : 514 282-5111 poste 4540

De : [Présidence du CA](#)
À : [ministre MES](#)
Cc : [Sirard, Pascale](#); [Piché, Sébastien](#); [Delamarre, Simon](#)
Objet : À l'attention de Mme Pascale Déry | Collège de Bois-de-Boulogne - Dénonciation de l'imposition du niveau des investissements dans les cégeps et collèges
Date : 18 octobre 2024 12:16:28
Pièces jointes : [image.png](#)
[Dénonciation niv invest 24-25_20241018_PDéry.pdf](#)

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de presidenceca@bdeb.qc.ca. [Pourquoi c'est important](#)

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la lettre ci-jointe qui vous est adressée par M^{me} Catherine Villemer, présidente du conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne.

Avec nos plus cordiales salutations,

Johanne Vincent

pour,

Catherine Villemer

Présidente du conseil d'administration



chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.



48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.



54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.



56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.



59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).